

Droit international et juges internes

Colloque de la Société Française pour le Droit International

Jeudi 25 & Vendredi 26 mai 2023

Pôle Juridique et Judiciaire, 35 Place Pey Berland, Bordeaux



+ d'infos

Site internet de l'évènement :

- Cliquer [ICI](#)

- Ou QR Code :



Direction scientifique

Alexis Marie, Professeur de Droit public, CRDEI, université de Bordeaux

Baptiste Tranchant, Professeur de Droit public, CRDEI, université de Bordeaux

Contact

Florence Quéré, Gestionnaire administrative et financière, CRDEI

florence.quere@u-bordeaux.fr

Jeudi 25 mai, après-midi

13h Mots d'accueil

13h30 Introduction

Baptiste Tranchant et Alexis Marie, université de Bordeaux

Table ronde 1 : La banalisation de la prise en compte du droit international par les juges internes

14h00 Présidence

Raphaële Rivier, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

Une jurisprudence française en matière de droit international ?

Pascal de Vareilles-Sommières, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

Bilan comparé de la mobilisation du droit international par les juges internes

Antonios Tzanakopoulos, Oxford University

Le droit international devant la CJUE : la CJUE comme juge interne ?

Loïc Grard, université de Bordeaux

15h30 Pause

Table ronde 2 : Les limites à la prise en compte du droit international par les juges internes

16h00 Présidence

Denis Alland, université Paris-Panthéon-Assas

Limites constitutionnelles à l'autorité reconnue au droit international par les juges internes

Andreas Paulus, Professeur à l'université de Göttingen, Ancien juge à la Cour Constitutionnelle Fédérale Allemande,

Limites à l'invocabilité du droit international devant les juges internes

Pierre Boussaroque, Conseiller d'État

Anne Berriat, Première avocate générale de la Chambre sociale, Cour de cassation

Limites à la prise en compte du droit international tenant à la séparation des pouvoirs

Fabrice Hourquebie, université de Bordeaux

19h00 Gala (sur inscription)

Vendredi 26 mai, matin

Séance d'actualité

09h00 Présidence

Jean-Marc Sorel, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

avec :

Ronny Abraham, Juge à la Cour internationale de Justice

Jean-Claude Bonichot, Juge à la Cour de Justice de l'Union Européenne

Diego Colas, Directeur des affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Matthias Guyomar, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Marc Perrin de Brichambaut, Juge à la Cour Pénale Internationale

10h30 Pause

11h : Ateliers Thématiques

Atelier 1

Juges internes et sources du droit international

Présidence

Catherine Gauthier, université de Bordeaux

Utilisation du droit des traités par les juges internes

Maryline Grange, université Jean Monnet, Saint Etienne

Modalités du contrôle de conventionnalité (in concreto, in abstracto)

Jérôme Porta, université de Bordeaux

Identification et utilisation de la norme coutumière par le juge canadien

Charles-Emmanuel Côté, université Laval

Utilisation du droit comparé dans l'appréhension des sources internationales

Saïda El Boudouhi, université Paris 8, Vincennes Saint-Denis

Atelier 2

Juges internes et sujets du droit international

Présidence
Anne-Marie Tournepiche, université de Bordeaux

Identification des États étrangers et de leurs représentants par les juges internes
Hélène Raspail, université du Mans

Contrôle juridictionnel interne du respect du droit international par l'État étranger
Andrea Hamann, université de Strasbourg

Compétence des juridictions françaises à l'égard des crimes de droit international
Sophie Havard, Première vice-procureure de la République, Parquet national anti-terroriste, Pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre

Intervention « jeune chercheur »

Atelier 3

Juges internes et juges internationaux

Présidence
Julien Cazala, université Paris XIII, Sorbonne Paris Nord

Décisions juridictionnelles internationales et juges internes
Jean-Philippe Ferreira, université de Bordeaux

Contrôle des sentences arbitrales par les juges internes
Benjamin Siino, Avocat, GBS Disputes

Mesures conservatoires internationales et juges internes
Claire Crépet Draigremont, université Paris-Panthéon-Assas

Intervention « jeune chercheur »

12h45 Déjeuner (ENM)

Table ronde 3 : La prise en compte des juges internes et de leur activité par le droit international

14h30 **Présidence**
Alain Pellet, université Paris Nanterre

Exigences et garanties relatives aux juges internes et à leur activité
Point de vue du droit international
Pierre-François Laval, université Jean Moulin Lyon 3
Point de vue des droits européens
Sébastien Platon, université de Bordeaux

Responsabilité internationale de l'État du fait du juge interne
Patrick Jacob, université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Rôle du juge interne dans la formation et le développement du droit international
Anne-Thida Norodom, université Paris Cité

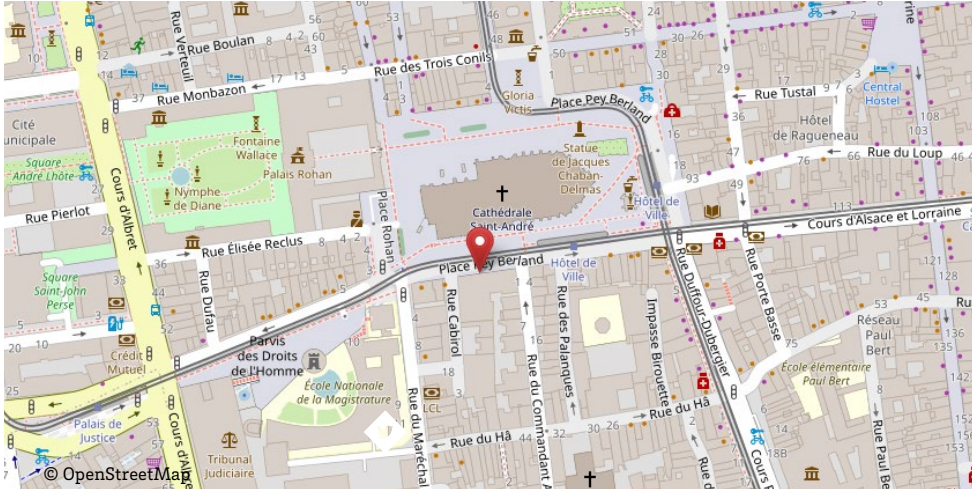
16h30 **Conclusions générales**
Carlo Santulli, université Paris-Panthéon-Assas

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)
Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (50 mn environ)
Prendre le bus liane 1 (direction "Gare Saint-Jean") jusqu'à l'arrêt de bus "Palais de Justice" puis marcher environ 5 minutes en direction de la place Pey Berland.

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



Informations supplémentaires

Inscription payante pour les professionnels et les enseignants-chercheurs (sauf université de Bordeaux et membres SFDI) : Inscription [ICI](#)
Manifestation ouverte à la formation continue des magistrats et des avocats : Inscription [ICI](#)
Inscription au dîner de gala obligatoire
- Doctorants, cliquer [ICI](#)
- Autres, cliquer [ICI](#)
Attention, l'annulation de votre inscription peut entraîner des pénalités